



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Concours externe du Capet et Cafep-Capet

Section design et métiers d'art

Note de commentaires pour l'épreuve écrite disciplinaire appliquée

À compter de la session 2022, les épreuves du concours externe du Capet et du Cafep-Capet sont modifiées. [L'arrêté du 25 janvier 2021](#), publié au journal officiel du 29 janvier 2021, fixe les modalités d'organisation du concours et décrit le nouveau schéma des épreuves.

L'épreuve a pour but d'évaluer l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation s'inscrivant dans le cadre des programmes de sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A) du lycée.

Le sujet porte sur un problème de conception-création et de réalisation en design et/ou en métiers d'art. Un objectif pédagogique et un niveau de classe sont imposés. A partir du sujet et de l'analyse critique des documents proposés, le candidat fait la démonstration de sa maîtrise du projet en design et/ou en métiers d'art et de son exploitation pédagogique dans la séquence élaborée. A travers un écrit accompagné si besoin de schémas et de croquis explicatifs, le candidat prévoit le dispositif attaché à la séquence et son développement ainsi qu'une évaluation et les prolongements éventuels. Les choix didactiques sont argumentés et justifiés.

Durée: cinq heures.

Coefficient 2. L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Demande :

Il est demandé au candidat de concevoir et d'organiser une séquence pédagogique pour un niveau de STD2A.

Le corpus de documents des sujets présente une unique situation de départ qui doit être considérée comme ressource à réinvestir et à exploiter.

Le candidat est ainsi invité à s'emparer de cette incitation comme il serait amené à le faire en situation professionnelle.

La nature de cette situation ressource peut être un documentaire, un spectacle, un film, un événement, une exposition, un site remarquable, une situation du quotidien, un ouvrage spécifique, un objet, une monographie, un extrait de site...

Le sujet ne doit en aucun cas apparaître comme une étude de cas, mais bien comme une situation réelle et/ou un contexte présentés par un ensemble de documents exploitables.

Dans une première partie, le candidat doit s'approprier cette ressource comme matériau d'analyse et de questionnement pour en extraire des notions et principes porteurs au regard du thème donné. Il est libre de s'emparer de cette incitation pédagogique concrète dans la conception de sa séquence.

En s'appuyant sur une synthèse de son analyse, le candidat est invité à construire une séquence permettant de travailler la compétence donnée. Cette articulation démontrera la cohérence entre les phases d'analyse et de conception de la séquence.

Dans cette seconde partie, il fera démonstration de sa mécanique pédagogique en précisant les dispositifs à l'œuvre et leur temporalité. Il détaillera les objectifs et compétences visés,

savoirs et savoir-faire, les situations d'évaluation associées, ainsi que l'articulation des pôles disciplinaires et les prolongements éventuels.

Les références devront toujours être convoquées pour nourrir le propos tant dans l'analyse que dans la proposition de séquence.

Forme de l'épreuve :

Le candidat développera son questionnement par le biais d'un écrit réflexif accompagné de schémas et croquis explicatifs pour faire vivre leurs intentions pédagogiques sur une copie d'examen normalisée.

Il s'agit donc bien de faire valoir un langage hybride que l'enseignant en design et métiers d'art doit maîtriser. L'écueil du tableau ou autre grille pédagogique est à proscrire ; il s'agit davantage de raconter un scénario pédagogique vivant.

L'ensemble devra être composé de façon claire, lisible et hiérarchisée. La composition se fera à l'aide d'outils graphiques aux forts contrastes pour demeurer lisibles lors de la numérisation désormais réglementaire.

Évaluation :

Le jury sera attentif à l'analyse de la ressource thématique et à la capacité du candidat à en déduire des questionnements de design et de métiers d'art.

Le candidat identifiera les enjeux de conception-crédation et mobilisera des savoirs et savoir-faire dans sa séquence pédagogique ; il fera preuve ainsi de sa maîtrise du projet en design et métiers d'art.

Il est attendu du candidat de préciser un scénario pédagogique vivant dont les modalités de mise en action des élèves seront communiquées dans leur progression et leur mise en œuvre.

Le dispositif proposé sera en adéquation avec l'objectif et la compétence donnés, au regard du référentiel de formation.

La copie sera organisée avec méthode et didactique. Le candidat devra veiller autant à la syntaxe et à l'orthographe qu'au déploiement d'un graphisme explicite.